

Avant-propos

En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la Stratégie nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté avec la volonté de s'appuyer dans chaque territoire sur une information aussi complète que possible sur les différentes problématiques rencontrées par les personnes en situation ou proches de la pauvreté.

Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'outiller la décision des institutions publiques, le ministère des Solidarités s'est associé à l'Insee pour la publication, dans chaque région, d'un panorama des situations de pauvreté. Inspirés d'une méthodologie développée en Normandie, ces panoramas servent de socle à la préparation des contractualisations de lutte contre la pauvreté entre l'État, les départements et les métropoles avec le concours des organismes de sécurité sociale et des associations : les pactes locaux des solidarités.

Plusieurs éléments inédits les rendent particulièrement utiles pour la compréhension des problématiques de pauvreté et pour la mise en place d'actions partenariales entre les organismes qui concourent à la lutte contre la pauvreté. En premier lieu, les données et cartes sont présentées à des échelles régionale, départementale et également locale (EPCI), permettant un maillage fin dans l'analyse et dans la construction des modalités d'intervention. Par ailleurs, afin de mieux comprendre l'enchevêtrement des problématiques qui touchent les personnes, une analyse novatrice autour de six profils-type caractéristiques des différentes situations de pauvreté est développée. Enfin, l'approche habituelle de la pauvreté par l'angle monétaire est complétée par une analyse territoriale des différents facteurs de fragilisation qui peuvent renforcer les difficultés des publics : insertion professionnelle, mobilité, logement, accès aux soins et aux services, formation, offre de garde d'enfants, etc.

Cette démarche multidimensionnelle est convergente avec celle du Pacte des Solidarités qui se développe autour de quatre axes prioritaires que sont la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'insertion dans l'emploi des plus précaires, la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin l'accompagnement dans la transition écologique pour en assurer le caractère solidaire.

En région Occitanie et afin de développer une analyse qui croise les données et l'expérience de terrain, ce panorama est le fruit d'un travail partenarial entre la Direction régionale de l'Insee et le Préfet de Région, représenté par le Commissaire à la lutte contre la pauvreté. Il permet notamment de mettre en avant la diversité des situations de pauvreté rencontrées dans une région marquée par la présence de nombreux retraités et propriétaires pauvres dans l'espace rural, de jeunes non insérés sur le marché du travail et de familles monoparentales très souvent en situation de précarité dans les espaces urbains les plus denses.